



Brèves

CSEE NIORT

15 septembre 2021

1. Vote du budget des Activités Sociales et Culturelles prévisionnel 2022 du CSEE Niort de l'UES COVEA :

Les élus UNSa ont contribué à l'élaboration du budget ASC 2022.

Les principales évolutions par rapport à 2021 sont :

- Plafond Chèques Vacances porté de 250 € à **300 €** avec mise en place d'e-chèque
- Bon Noël Adulte 2022 : **120 €** par salarié
- **100 K€** transférés du budget Hébergement vers les voyages au vu de l'amélioration de la situation sanitaire
- Remplacement de l'allocation Rentrée Scolaire, suite à contrainte Urssaf, par un bon d'achat de **50 €** avec baisse, en contrepartie, du plafond du Pass Enfant de 30 €.

Les élus UNSa votent favorablement ce budget.

2. Désignation d'un Représentant de Proximité UNSa sur le secteur Sud-Ouest :

⇒ Pascal SERRA, élu à la majorité des voix.

3. Désignation de l' élu UNSa, Antonino CACACE, en tant que membre de la commission ASC, à la majorité des voix

4. Questions UNSa posées en séance :

- **P3CO CMI** : nous notons de nouveau une importante différence entre la P3CO allouée aux groupes Pros et aux groupes Pris, ceci malgré les arbitrages. Sans parler de l'année 2020 qui est une année atypique, cette situation perdure depuis ces dernières années où les groupes Pros se voient attribués une prime moins élevée que les groupes Pris. Le métier de CRC Pro demande une technicité importante avec plus de temps passé sur les dossiers. Les objectifs sont pourtant quasiment identiques à ceux des groupes Pris. Nous notons qu'il est plus difficile de les atteindre. Ceci est une source de démotivation pour les CRC Pros. Que compte faire la Direction pour rééquilibrer la balance ?

La Direction fait le point auprès de la Direction Métier et revient vers les élus.

- **CMI objectifs 2021** : au niveau du service, l'objectif Dimco a été revu de 134 000 en 2020 à 110 000 en 2021, soit une baisse de 18% environ. Au niveau du SMI, l'objectif passe de 49 000 à 47 500 au total, soit -3%. La Direction peut-elle nous expliquer pourquoi la baisse n'a pas été plus conséquente au SMI.

La Direction fait le point auprès de la Direction Métier et revient vers les élus.

- Digiposte : la Direction peut-elle faire une communication générale visant à recommander aux salariés d'utiliser une adresse mail personnelle à la place de l'adresse mail professionnelle pour permettre la connexion à Digiposte en cas de non accès à la messagerie professionnelle et en cas de départ de l'entreprise ?

Les affaires sociales partagent ce point et s'en font le relais auprès du service RH concerné.

5. Point de suivi sur le projet de démutualisation du GIE GERAP :

Internalisation des activités Courrier et Informatique au sein de Covéa / MAAF

Une majorité de salariés Gerap ont souhaité intégrer Covéa.

100% des vœux des collaborateurs ont été respectés et les entretiens se sont passés très sereinement tant au niveau de la DRH que du côté des collaborateurs.

Les collaborateurs du GIE GERAP seront accueillis en proximité des directions accueillantes

<p>D3 pour accueillir</p> <p> 8 collaborateurs</p> <p>issus des équipes GIE GERAP Courrier</p> 	<p>Narval pour accueillir</p> <p> 25 collaborateurs</p> <p>issus des équipes GIE GERAP Etudes Informatiques et Solutions Fonctionnelles</p> 	<p>Corail pour accueillir</p> <p> 16 collaborateurs</p> <p>issus des équipes GIE GERAP Intégration / Production / Systèmes</p> 
--	---	--

Éléments de budget et ETP

Coûts Projet de Démutualisation du GIE GERAP

2.750 JH
GIE GERAP & DTSI
Covéa

3.5 M€
Matériel et Logiciels,
amortis sur 3 ans

Coûts Récurrents Run + Change

8.7 M€ annuel
coûts DTSI hors
amortissements
Matériels et Logiciels

Planning général du Programme

